



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Lettre des élu(e)s FSU au Comité Social d'Administration de l'UCA n°63 - 10 octobre 2025

1. Campagne d'emploi 2026. Une saignée sans précédent pour l'emploi titulaire, annonciatrice d'une baisse drastique de l'offre de formations de l'UCA !

Depuis le printemps et la présentation de la Lettre d'orientation RH prévoyant le non-remplacement d'un poste vacant sur deux chez les enseignants et un poste sur cinq chez les BIATSS, nous savions que cette campagne d'emplois serait la pire depuis la création de l'UCA.

Cette politique est la conséquence du déficit de l'UCA, comme de 3/4 des universités françaises, déficit programmé méthodiquement par les gouvernements successifs. Le budget 2026 de l'État, avec 30 milliards de baisses de la dépense publique, rend plus incertaine encore la situation future. Les tableaux dévoilés en CSA sont pires que prévu puisque ce sera un poste sur 4 non remplacé pour les BIATSS.

L'an dernier, 12 postes de titulaires avaient été supprimés. En 2026 ce seront 18 postes !

Avant d'étudier le détail de cette saignée, il faut relever que d'année en année, les élus du personnel reçoivent de moins en moins d'informations de la part de la gouvernance. Auparavant, l'ensemble des postes vacants était affiché, avec les services concernés. Maintenant, seuls les postes vacants pourvus sont affichés. Ce manque de transparence vise à camoufler autant que possible l'étendue des dégâts de cette politique de réduction massive de l'emploi titulaire.

La FSU a obtenu l'engagement du président à nous transmettre prochainement le total des postes non pourvus par services ou laboratoires.

La FSU a pointé aussi que **dans certains instituts, les directeurs d'unité ne sont pas conviés aux discussions RH et campagnes d'emploi**. Le Président reconnaît cet état de fait et considère que les directeurs ont au final été entendus. Il indique qu'il faut *redéfinir les statuts des Instituts pour que l'ensemble des acteurs concernés soit consulté et pour établir des règles communes à l'ensemble des instituts*.

Si on compare la campagne d'emplois 2026 (ci-dessous en rouge) avec les précédentes, on mesure mieux la baisse drastique des possibilités de recrutements l'an prochain.

Postes ouverts à recrutements de titulaires de 2023 à 2026

Campagne d'emplois	enseignants	BIATSS
2023	66	43
2024	68	51
2025	35	17
2026	21	9

Postes reportés ou supprimés en 2026 (EC et BIATSS) :

Institut	Reports	Suppressions
IUT	2	4
INP	7	
LLSHS	3	4
Sciences	3	3
SVSAE	1	2
DEM	8	2
SUAPS, BU et SCLV	2	1
Services centraux	11	2
Total 2026	37	18

ENSEIGNANT(E)S ET ENSEIGNANT(E)S CHERCHEUR(SE)S :

10 suppressions, 10 reports, ouverture de 21 postes (4 PR ; 10 MCF, 1 PUPH, 6 ESAS).

L'ouverture de 15 postes HU (hospitalo-universitaire) reste à confirmer.

Il y a par ailleurs une transformation d'un poste de PR en [PUPH](#) et un poste MCF mis au concours ([ISVSAE](#))

[Pour l'IUT](#), le calcul est simple : le nombre d'heures dues à chaque étudiant en BUT est fixé nationalement par l'[arrêté du 6 décembre 2019](#). En 2026, les enseignants ne seront en mesure de réaliser qu'environ 85% des heures dues.

BIATSS :

9 postes remplacés : **1 A, 3 B, 5 C** (dont 4 recrutements directs et 1 pacte) ; **40 postes vacants** (9 concours 2026 ; 27 reports ; 8 suppressions).

La Présidence indique que *la majorité des postes vacants chez les BIATSS ne sera pas pourvue par des titulaires l'an prochain pour permettre au nouveau DGS d'étudier des possibles redéploiements d'emplois dans le cadre du futur projet de service.*

La FSU dénonce cet énorme report de postes à des fins de réorganisation : l'UCA a des missions essentielles à assurer auprès des étudiant(e)s, elles sont connues et stables, **l'urgence est de pourvoir les postes par des titulaires pour éviter la surcharge de travail sur les collègues actuels**, dans des services déjà en sous-effectif.

Nous contestons l'affirmation de Mathias Bernard : « *le travail des personnes non remplacées ne sera pas réattribué à d'autres* ». S'il y aura peut-être abandon de quelques missions, ce sera à la marge mais pour l'essentiel, le travail reposera sur d'autres agents, venant alourdir leur charge. **Chaque service a déjà renoncé à la partie « accessoire » de ses missions, faute de temps et de moyens, nous tournons déjà sur nos missions vitales !**

Le Président de l'UCA se satisfait que la campagne d'emploi ait été « *approuvée à l'unanimité par le directoire de l'UCA* » (c'est-à-dire par les directeurs d'Institut). La FSU n'est pas surprise que le petit cercle de la gouvernance se soit mis d'accord, mais les élu(e)s FSU, eux votent **CONTRE** cette saignée !

Le Président Mathias Bernard précise que « *l'UCA a autant de formations que l'université Grenoble Rhône Alpes alors que nous avons deux fois moins d'étudiants* ». Cela guide les décisions de l'UCA depuis 3 ans : on ne nous parle que de « *soutenabilité financière* », de « *redimensionnement de l'offre de formation* ». Il s'agit de **réduire l'offre de formation pour pouvoir réduire la masse salariale**.

Le Président répète que ces réductions de postes se feront progressivement, « *de manière concertée, réfléchie et pour le mieux des personnels et étudiants, dans le maintien de la pluridisciplinarité* ».

Mais cette baisse de l'offre existe déjà puisque 40 000 heures complémentaires auront été supprimées en 3 ans. Mais ce qui est l'ordre du jour dès l'an prochain, c'est bien **la fermeture de licences, de masters ! Nous ne demandons pas à être concertés et nous ne cautionnerons pas la baisse des formations !**

Nul doute que dans une telle perspective visant à exclure du droit aux études des milliers de lycéen(ne)s ou de détenteurs d'une licence, ce seront les **filières jugées les moins rentables qui seront sacrifiées**. Les craintes exprimées récemment à **l'UFR LCC** ont certainement des fondements solides.

Nous ne croyons pas aux paroles de Mathias Bernard quand il dit que nous *travaillerons mieux quand nous aurons réduit cette offre de formation*.

Nous défendons le droit aux études et nous opposons à la réduction massive de l'offre de formation. Nous refusons d'obéir au diktat du gouvernement de réduire les services publics pour faire baisser les impôts du patronat !

Nous constatons que partout en France se mettent en place des plans de suppression massive de postes et de remise en cause des formations. [Les personnels et étudiant\(e\)s des universités de Toulouse sont actuellement mobilisés contre ces mesures et appellent à les rejoindre et préparer une grève nationale en novembre](#). Les personnels et syndicats de l'UCA doivent agir en ce sens.

VOTE : 5 contre (3 FSU, 1 FO, 1 SUD) ; 4 abstentions (4 UNSA) ; 1 pour SGEN

Nous rappelons à tou(te)s nos collègues que pour qu'une délibération soit rejetée, **il faut une unanimité contre**. Chacun pourra ainsi mesurer la responsabilité des votes des uns et des autres. Nous espérons aussi que les collègues n'oublieront pas que le SGEN CFDT a approuvé cette saignée !

Questions diverses de la FSU

A) Situation du CLASS :

- Un groupe de travail est en cours pour rationaliser la charge de travail et les services. Par exemple, l'UCA étudie la dématérialisation du paiement des tickets de cinéma : cela implique de changer le système d'information ou d'externaliser ce service de billetterie.
- Concernant les emplois du service, les départs en retraite et congés maternité sont remplacés, sans apport supplémentaire. Un nouveau régisseur a été formé et un 2e agent est en cours de formation pour la régie.
- Le traitement des remboursements de trajets a repris et progresse.

B) Situation de l'atelier de reprographie :

- L'UCA encourage la baisse d'impressions, nous aurons des statistiques utilisables à partir de l'année prochaine.

- RH : 5 agents en 2024, 2 départs en retraite ont eu lieu, remplacés par 2 titulaires. Le CDD chargé de la navette n'a pas été renouvelé, mais le service est assuré. Le départ en retraite de septembre 2026 sera remplacé par un CDD. Les agents seront reçus et écoutés pour prévenir les risques psychosociaux signalés récemment.
- Les préconisations de l'ergonome pour améliorer les conditions de travail dans l'atelier de repro ont été validées par la Présidence.
- Les défaillances de Service Après Vente du marché machine ont été dénoncées : le prestataire va payer des indemnités à l'UCA.

C) Les élu(e)s FSU sont inquiets concernant les réflexions sur la sortie de l'UFR biologie de l'Institut SVSAE pour l'intégrer à l'institut des sciences.

- Le président nous dit que la décision n'est pas prise et que **la proposition vient des doyens de santé**. Il y aura une consultation des personnels de tous les UFR concernés et une attention particulière leur sera donnée. L'Institut SVSAE se prononcera à l'automne 2026.
- La FSU trouve cette proposition des doyens de santé étrange et **dénonce les risques d'invisibilisation pour des laboratoires de biologie liés à l'Agronomie et l'Environnement, cette proposition n'est pas pertinente sur le plan de la politique de recherche de l'UCA**.
- Le Président de l'UCA reconnaît que *l'organisation actuelle est plus pertinente sur le plan de la recherche*.

D) Les élu(e)s FSU s'étonnent de la suppression des bancs de la faculté de Gergovia, obligeant les étudiant(e)s à manger assis dans l'herbe ou sur les marches. D'où vient cette décision ?

- La Présidence n'est pas au courant, mais reconnaît que c'est sans doute lié aux blocages de la faculté de lettres par les étudiants (NDLR : déplacement des bancs pour bloquer l'accès au bâtiment).
- La FSU demande que les bancs soient immédiatement remis en place pour le confort des étudiants.
- **Précision au 17/10/25** : les bancs ne sont pas encore de retour. La doyenne de Gergovia a indiqué aux étudiant(e)s du Front Universitaire En Lutte (FUEL) que les bancs seraient remis en place dans le futur et **vissés au sol**. La FSU conteste cette décision et demande à ce que les bancs soient remis à l'identique.

E) Attribution de primes mensuelles aux contractuels BIATSS.

La DRH nous a confirmé qu'une interruption de quelques jours entre 2 contrats UCA ne fait pas redémarrer à zéro la prise en compte de l'ancienneté pour l'attribution des primes CDD. La [charte des contractuels](#) indique bien : " *Par ancienneté, il est entendu, l'ancienneté cumulée au sein de l'UCA depuis le 01/01/2017.*" N'hésitez pas à contacter snasub@uca.fr pour toute question à ce sujet.

Tous les comptes-rendus de CSA et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://snasub-clermont.fr/>

Pour toute question concernant ce conseil ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Vos élu(e)s au CSA UCA :
 Oriane VYE, Viviane RAVET, Eric PANTHOU,
 Joël TOUSSAINT, Marie-Mylène DUVERGER, Mélanie PERREAU